

Formation continue

Le SE-Unsa a interpellé l'IA au sujet de la formation continue : les collègues se plaignent depuis de nombreuses années du logiciel GAIA. L'administration reconnaît la « problématique » du logiciel, mais signale que les explications ont été données aux écoles. Au vu des appels que nous avons reçus la communication n'a pas été optimum partout...

Les personnels non sélectionnés pour les stages dans lesquels ils se sont inscrits vont recevoir un courrier de l'administration. L'IA indique que les 531 directeurs de la Loire ont été ou vont être formés sur la laïcité.

Pour l'IA, La Formation Continue change et les formations d'équipe d'école sont privilégiées car elles partent des besoins réels des collègues, c'est pour ce faire que l'offre de formation personnelle est réduite.

Formation initiale – Première inspection

Le SE-Unsa a demandé des précisions sur le protocole d'inspection pour les néo titulaires. L'IA rappelle **qu'il n'y a pas d'inspection pour les T1**. Les collègues, nouvellement titularisés, sont suivis par les circonscriptions qui les accueillent. Ce sont bien les collègues T2 qui seront inspectés. Des visites préalables de CPC peuvent leur être proposées, ils peuvent également les solliciter s'ils en éprouvent le besoin.

Les élèves à besoins particuliers

De plus en plus d'écoles vivent des situations très difficiles face à la gestion de certains élèves. L'IA en est conscient et s'engage à mettre en place un groupe de travail spécifique à ce sujet. Le premier temps de travail est prévu pour le 9 novembre lors du groupe de travail ASH.

L'IA rappelle que toute situation préoccupante doit être déclarée sans attendre à l'IEN et ce dans le but d'éviter qu'elle s'aggrave et devienne ingérable pour les équipes. Cette déclaration ne pourra en aucun cas être reprochée aux enseignants.

Le SE-Unsa soulève le problème de la lourdeur administrative pour faire appel au RASED, or l'IA précise que c'est à la demande des RASED que les procédures écrites ont été instaurées. Cela permet aussi de rationaliser les demandes ; certaines écoles, éloignée du pôle ressource, pourront enfin être prises en compte.

A la demande du SE-Unsa l'IA précise que les postes des médecins scolaires ne sont pas fermés, seulement ils ne sont pas pourvus... les médecins en poste se sont engagés à effectuer une permanence sur tout le département en cas d'urgence.

Réponse au courrier du SE-Unsa

Tous les directeurs de 3 classes vont recevoir un courrier. Pour l'instant les collègues ont pu bénéficier de 4 jours pendant la 1^{ère} période. Deux jours sont programmés en juin. Les 4 jours restants dus pourront être répartis en fonction de la situation du remplacement dans la Loire.

Le SE-Unsa rappelle que le groupe de travail sur l'ASH se tiendra l'après-midi du lundi 9 novembre.

Le SE-Unsa remercie tous les collègues qui ont répondu au questionnaire sur l'ASH. Nous vous tiendrons informés ; vous recevrez le compte-rendu par mail.